



Règlement d'ordre intérieur Club Bourg Bikers

Association: ASBL Club Bourg Bikers (C.B.B)
Adresse: rue Terne au Thym n°1 à 6120 Ham-sur-Heure
Adresse de l'activité : rue de Jamioux n°8 à 6120 Ham-sur-Heure

Objectif :

L'activité de l'ASBL Club Bourg Bikers a pour objectif d'initier les enfants à la pratique du VTT dans un cadre collectif (l'individuelle mise à disposition du groupe). Le souhait est de faire participer l'enfant/le membre dans un cadre récréatif/sportif, permettant « à tout un chacun » d'améliorer ses performances à son rythme, l'aspect « compétition » n'est donc pas l'objectif primordial pour les moniteurs de l'ASBL.

Conditions d'admission :

Pour cela, les enfants seront amenés à rouler sur différents parcours asphaltés, caillouteux, boueux, etc...à haut/faible niveau de circulation (trafic routier)...demandant un minimum de capacités techniques, il faut donc :

- Etre âgé de 8 ans minimum
- Etre présent régulièrement et **avoir envie d'apprendre/de progresser.**
- Avoir une maîtrise suffisante de son VTT
- Effectuer un essai déterminant (les responsables de l'ASBL se réservent le droit de reporter l'initiation à plus tard, si l'essai n'est pas concluant).

VTT :

Le VTT doit être adapté à la pratique du VTT, c.-à-d., équipé de pneus adaptés et système de transmission comportant au moins 5 pignons (cassette arrière) et 2 ou 3 plateaux (avant). Cependant, vu l'évolution du marché actuel (1 plateau à l'avant), il convient que le VTT permette une utilisation sur différents niveaux de terrain (dénivelé, parcours sinueux, etc...). Le VTT doit être suffisamment et correctement entretenu (raison de sécurité).

Equipement du Membre Bourg Bikers :

- Casque adapté à la pratique du VTT à la taille de l'enfant/membre.
- Des vêtements adaptés à la sortie (en rapport à la météo et à la saison) (*)
- Des gants de protection, ainsi que des lunettes (pas obligatoire mais conseillé)
- Petit document avec les coordonnées (GSM) des parents (pour les enfants).

(*) Faire l'activité avec la tenue aux couleurs du Club Bourg Bikers n'est pas une obligation, cependant, il paraît normal pour le Comité et les moniteurs de l'ASBL, que les membres d'un même club portent celle-ci pour diverses raisons :

- images/représentation du Club Bourg Bikers.
- appartenance à un groupe (couleurs, sponsors, etc...).
- possibilité/facilité de créer des liens lors de randos extérieures (visuelles).
- le coût est identique au prix du commerce (achat via le Club).

Etant donné cet aspect, d'autres tenues sont autorisées (Décathlon, avec des marques de VTT, etc...), **sauf les tenues aux couleurs d'un autre club de VTT** (ex ; un ancien

joueur de football ayant joué au « Standard » ne vient pas jouer dans son nouveau club avec ses anciennes tenues).

Avant chaque sortie :

Le VTT sera en règle de circulation et de sécurité, à savoir, transmission (chaîne & dérailleurs) « graissée », pression des pneus vérifiée (éviter les pneus lisses), les deux freins fonctionnels. VTT propre et opérationnel. Pour la période hivernale, un éclairage pour +/- voir mais surtout pour être vu.

Un VTT sans les deux freins fonctionnels ne pourra prendre le départ à l'activité.

Equipement & matériel technique pour l'activité :

- Une pompe à main
- Deux chambres à air de rechange (ou matériel adapté à son propre VTT)
- Un jeu de démonte pneus
- De l'eau en quantité suffisante (gourdes, camelback, etc....)
- Alimentation adaptée à l'activité (barres de céréales, etc....)

Les moniteurs insistent sur le rôle de vérification que doivent effectuer les parents/responsables de l'enfant avant chaque sortie. En effet, il est primordial d'avoir une vérification assidue d'un adulte pour que l'enfant ne se retrouve pas en difficulté lors de l'activité (plus de chambre à air de réserve opérationnelle car utilisée lors de la précédente sortie, pas d'eau, pas de collation, vêtements peu/pas adaptés à la sortie, etc....).

Les moniteurs restent disponibles pour d'éventuels conseils et mise en place de bonnes pratiques....n'hésitez pas...à venir nous rencontrer.

Horaires :

L'activité se déroule tous les samedis (selon agenda), présence obligatoire à 13 h 45, **départ à 14 h 00 du Club, rue de Jamioux n°8 à 6120 Ham-sur-Heure (Beignée)**, retour vers +/- 16h30 en hiver, vers +/- 17h00 en été (& selon météo).

Cotisations :

La cotisation est de 145 € (130 € + 15 € assurance) payable lors de l'inscription (en septembre) sur le compte bancaire de l'ASBL Club Bourg Bikers n° BE84 8508 1300 1959 Une réduction est consentie soit 10 € pour un membre de la même famille, 20 € pour les suivants.

La cotisation adulte/parent accompagnant est de 75 € (60 € + 15 € assurance).

La cotisation est d'office acquise par l'ASBL Club Bourg Bikers, sauf en cas de force majeure (problèmes médicaux, accident, etc....). La cotisation n'est pas mensualisable sauf en cas de nouvelle inscription en cours d'année.

Il est important d'informer un « **accompagnateur exceptionnel** » (parents, connaissance), qui souhaiterait participer de manière occasionnelle et qui n'est donc pas « officiellement inscrit comme membre », etc...) qu'il n'est pas sous la responsabilité de l'ASBL Club Bourg Bikers et qu'il n'est pas couvert par l'assurance du Club, pendant cette activité.

Pour l'ASBL,
Mr. Léon CHUPIN
Président

Mr. Cédric BODSON
Secrétaire